



Longny au Perche
Monceaux

Début du parcours de l'Amicale B.R.
(Aval du pont du moulin de "La Vove")

Écloserie de l'Amicale B.R

5 Bis rue de Monthué - 61110 Rémalard -




Entrée

Située au 5 bis rue de Monthué, l'écloserie a été construite sur l'ancien lavoir communal. Entrée en fonction en 1998, elle est capable de produire 100.000 truitelles qui seront déversées dans les différents cours d'eau gérés par l'Amicale B.R afin de soutenir les stocks, en attendant des jours meilleurs en terme de restauration du milieu aquatique seul garant d'une véritable gestion patrimoniale.

LEGENDE

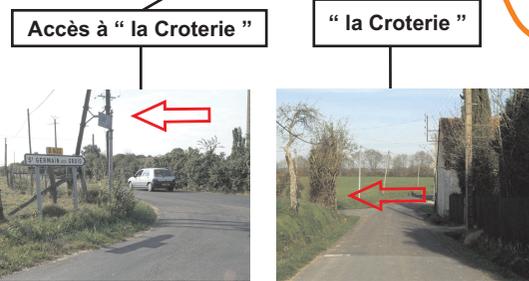
-  Secteur totalement interdit à la pêche sur les deux rives lorsque le cours d'eau est totalement en rouge, ou sur une des deux rives (soulignement en rouge de la rive concernée)
-  Ville, village
-  La voie verte construite sur l'ancienne voie ferrée reliant Alençon et Condé sur Huisne.
Circulation interdite à tous véhicules à moteurs
-  Début et fin du parcours géré par l'Amicale
-  Les parcours No Kill (sans tuer)
 - 1 Le No-Kill N°1
 - Le No-kill N°2 (ouverture saison 2011)
 - 1 Les Fours à chaux
 - 2 La Croterie
 - 3 La Pigeonnière



Les dépositaires des cartes de pêche

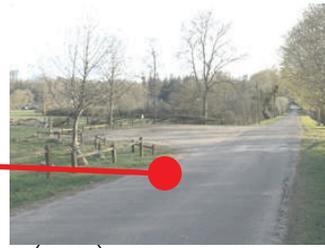
Sarl Jardinerie Julien-Montauban, ZA de St Marc, 61110 Dorceau	Tel: 02 33 73 76 06
Au Café des Amis, chez Patricia et Arnaud, 61110 Boissy-Maugis	Tel: 02 33 73 78 23
Café des Sports, Evelyne, Seb et Juju, 61110 Bretoncelles	Tel: 02 37 37 21 72
Office de tourisme, 61110 Rémalard	Tel: 02 33 73 71 94
Moulin de Gémages, 61110 Gémages	Tel: 02 33 25 15 72

Écloserie de l'Amicale B.R.
Ancien lavoir communal - 5 Bis rue de Monthué - 61110 Rémalard
Les Lundi, Mardi, Mercredi, de 17h00 à 19H00 de Janvier à Mars



Fin du parcours de l'Amicale B.R.
(Aval du pont de fer)

Condé/Huisne et Nogent le Rotrou



Suivre le tracé en  pour vous rendre sur les différents parcours du parcours No-Kill



Moulin de Dorceau

Pré Aubry
Ancienne gare

Les petites rivières

Ruisseau de la Gibonnière

La Pigeonnière

La prairie des marais

1

2

3

4



Les parcours du No-Kill N°2
 De 1 à 2: les Fours à chaux
 De 2 à 3: la Croterie
 De 3 à 4: la Pigeonnière